

COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU 3 MARS 2011

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (4) : Jean-Paul Ters, Michel Chariau, Michel Ediar, Marie-France Charles

Membre de droit (1) : Marie-Violaine Palcau (DTN)

Ouverture des travaux à 17h00

Le Président souhaite la bienvenue et donne lecture de l'ordre du jour.

1) Audit Ministère du Budget

Il est parvenu un questionnaire qui porte sur les relations entre la Fédération et le Ministère des Sports qui est abordé collégialement pour éléments de réponse et qui concerne les conditions d'élaboration de la convention d'objectifs. Le Président et la DTN sont chargés de répondre au Ministère du Budget.

2) Oxygène Challenge

Jean-Paul Hosotte a été contacté par Alexandre Maslin pour la suite à donner sur le challenge 2011 : Le Président va contacter la Présidente de la ligue d'Auvergne pour voir les possibilités de concours qu'elle peut offrir. Seul un parcours d'animation sera proposé. Un BE peut se charger de l'opération. Des négociations seront à mener.

3) Il est nécessaire de trouver un emploi pour une mission sur le pôle de Dijon, des contacts sont à prendre auprès du CREPS Bourgogne. La Fédération n'a pas les moyens de supporter la charge d'un emploi supplémentaire actuellement, même pas partiellement.

4) Renouvellement du contrat d'entraîneur national du haut-niveau d'Alain Berger (fin au 31 mai 2011)

Une période de deux ans est indispensable encore, le dossier a été déposé auprès du MS.

5) Formation antidopage

La formation d'escortes pour le contrôle antidopage existe au niveau local : les délégués fédéraux doivent se renseigner auprès des CROS de leurs régions.

6) Mise à disposition du logiciel de saisie des courses

Il a été mis à disposition d'une ligue, d'autres organisateurs souhaitent l'utiliser, le Bureau décide qu'il devrait être libre d'utilisation courant mai.

7) Position vis-à-vis des clubs, CD et ligues non à jour de leurs cotisations

Une lettre leur sera adressée pour les rappeler à leurs obligations, d'autant que certaines de ces structures ont des compétitions inscrites au calendrier fédéral.

8) Logiciel HELGA de saisie des pass'o, des explications sont apportées sur l'utilisation de ce logiciel.

C'est un logiciel concurrent de OE Viewer, il est compatible avec SI.

Le Bureau décide de demander à la société Kramer s'il est possible d'adapter OE pour la saisie des pass'orientation et d'effectuer des transferts à partir du logiciel d'inscriptions en ligne.

9) Suppression des subventions carto.

Il existait une subvention cartographique pour les cartes de proximité, mais qui est tombée en désuétude. Le Comité directeur n'a pas voté de budget sur ladite ligne budgétaire, elle est donc supprimée.

10) Invitation IOF en Hongrie

Une invitation est parvenue à la Fédération. Elle sera adressée à Vincent Frey.

11) Commande de médailles et trophées pour le CFC

elle a été passée.

12) Intervention proposée de Chantal Lenfant à l'AG sur la réforme des pass'o

Aucun document n'est parvenu au secrétariat fédéral pour une étude préalable.

13) Déclaration des pass'o en Ile-de-France

Une erreur s'est glissée dans la totalité des pass'orientation déclarés, un chèque complémentaire va parvenir en comptabilité.

14) Annulation d'une compétition CO à VTT

Prise en compte

15) Droit d'accès pour le futur site de la Fédé.

Demande de Thierry Vermeersch : il n'est pas possible qu'il y ait trop de personnes qui puissent intervenir sur le site internet fédéral pour des raisons de responsabilité.

16) Demande de la Fédération suisse pour l'exonération de certificat médical lors des WOC

Il est rappelé que le code du sport français fait obligation à des coureurs quels qu'ils soient d'avoir un certificat médical. Le Président fera un courrier dans ce sens à la Fédération suisse.

17) Invitations du CNOSF

C'est Marie-France Charles qui représente en général la Fédération dans toutes les invitations provenant du CNOSF, sauf pour l'assemblée générale.

18) Utilisation du logo et documents types

Demande de la Ligue de Poitou-Charentes d'utiliser les logos fédéraux, un accord de principe est donné.

19) Utilisation du Logo par les membres associés

Autorisation est donnée pour eux également.

20) Rappel auprès des préfectures pour les organisations « illicites »

Il est porté à la connaissance de la Fédération de la tenue de quelques compétitions de course d'orientation par des associations non affiliées à la FFCO. Une interrogation se pose quant à l'autorisation accordée par les Préfectures pour ces compétitions. Affaire à suivre.

21) Commission de discipline, propositions de Georges Déli et de Jacques Raymondeau, le Président est chargé du suivi du dossier afin de trouver une issue à ce problème.

22) Demande de l'ASOPE

Une modification est à apporter au compte-rendu de l'assemblée générale de l'année précédente, préciser le petit b du rapport des vérificateurs aux comptes. Il en sera tenu compte.

23) Règlement disciplinaire antidopage

Il a été réactualisé, il devra être voté par l'Assemblée générale.

24) Logo FFCO OCAD

A l'étude. Cela semble difficile à réaliser.

Fin des travaux à 23h30

Le Président
Jean-Paul Ters

Le Secrétaire de séance
Marie-France Charles